

**Formation animée par  
le cabinet spécialisé en  
droit social :**



**B**  
BARTHÉLÉMY  
AVOCATS

Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprise,

La CPME Vaucluse a le plaisir de vous convier à une session de formation juridique sur le thème :

## ***L'obligation de sécurité des salariés et gestion du pouvoir disciplinaire***

- 1) Rappel de l'obligation de sécurité de l'employeur
- 2) L'obligation de sécurité pesant sur les salariés
- 3) La sanction de l'obligation de sécurité des salariés

Ce stage a pour objet de sensibiliser les participants à l'importance non seulement de l'obligation de sécurité qui pèse sur l'employeur mais également de l'obligation de sécurité qui pèse sur les salariés. Elle intègre les dernières évolutions jurisprudentielles en la matière sur la mise en œuvre de la **prévention des risques professionnels dans l'entreprise**. Son non respect est susceptible d'engager la **responsabilité civile et pénale de l'employeur**. Il lui incombe alors de veiller à ce que les salariés la respecte en recourant en cas de besoin à l'exercice du pouvoir disciplinaire.

***Cette formation aura lieu :***

**Judi 25 Avril 2019 de 9h à 12h**  
**Au Campus de la CCI de Vaucluse**  
**Allée des Fenaisons - 84000 AVIGNON**

***Bulletin d'inscription***

Nom : ..... Prénom : .....

Entreprise / Organisme : ..... N°SIRET : .....

Tel : ..... E-mail : .....

Assistera

N'assistera pas

*A retourner par mail : [contact@cpme84.org](mailto:contact@cpme84.org)*

### ***Inscription préalable obligatoire***

***Le nombre de places étant limité, merci de nous confirmer votre participation ferme et définitive dans les meilleurs délais***

***N'hésitez pas à transférer cette invitation pour en faire bénéficier toute personne intéressée***

**La seule organisation patronale qui représente exclusivement les PME et TPE**